

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

LOUER EN TOUTE CONFIANCE - (N° 2057)

## AMENDEMENT

N ° CE8

présenté par

Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Laernoës, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco,  
M. Ben Cheikh, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Lafferrière, M. Lucas, Mme Pasquini,  
M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi,  
M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

-----

### ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.